



leo lagrange
six fours les plages

Compte-rendu de la réunion du Conseil d'Administration du 14 septembre 2022

Présents :

Joël Olive, Christine Hallet, Annick Drogoul, Jean-François Capton, Evelyne Capton, Nicole Le Guen, Sophie Lafarge, Michel Le Guen, Cyril Gourcy.

Absents excusés :

Bernard Pieyre, Brigitte Secret, Jean Le Guen, Jean-Pierre Roller, Jean-Pierre Prévost, Bernard Perez.

*

* *

La séance a été ouverte à 15 h par le Président Joel Olive.

1 [Approbation du compte rendu du CA du 21 juillet 2022](#)

Pas d'observation des membres du Conseil d'Administration, le compte rendu de la réunion du conseil d'administration du 21 juillet 2022 est approuvé.

2 [Grillades](#)

La journée grillades aura lieu le mercredi 5 octobre 2022.

Les inscriptions pourront se faire jusqu'au 30 septembre 2022.

Les barbecues qui étaient anciens et en mauvais état ont été remplacés par la Mairie de Sanary Sur Mer.

Le magasin Métro livrera par camion réfrigéré la viande (côtes de porc, merguez et chipolatas) vers 11 H pour un prix de 35 euros.

L'apéritif sera offert par Léo Lagrange et les desserts apportés par les participants.

3 [Extension immatriculation tourisme](#)

La majorité des administrateurs a voté contre ce projet d'extension.

Jean-François Capton poursuit la réflexion sur le sujet.

4 Agenda 2022/2023

5 octobre 2022	Grillades
15 octobre 2022	Sortie Iles de Lérins
23 septembre 2022 à 14 H	Réunion groupe den travail projet d'association
10 octobre 2022	Réunion des responsables d'activités et animateurs
18 octobre 2022 à 17 H	Accueil des nouveaux (salle de l'amitié)
Novembre à définir	Sortie Pierrefeu en covoiturage
Décembre à définir	Sortie aux Carrières de Lumière
Novembre/Décembre ?	Téléthon
14 décembre 2022	13 desserts à Port d'Alon
Janvier à définir	Assemblée Générale + Galette
Du 29/01 au 3/02/2023	Séjour raquettes à Ceillac
Mars à définir	Journée des animateurs
Du 8/04 au 14/04/2023	Séjour-découverte en Haute Corse (date à confirmer)
Du 9/05 au 12/05/2023	Séjour-découverte de Toulouse historique et patrimonial
Du 24/06 au 30/06/2023	Séjour rando
Entre 12et 17 juin 2023	Repas de fin d'année

5 Protocole sanitaire

Port du masque obligatoire en covoiturage.

Ceux qui ne voudront pas porter le masque devront prendre leur voiture.

Le port du masque est également conseillé lors des réunions mais nous ne pouvons pas l'imposer.

6 Bilan du Forum des Associations

Situation du stand : très bien placé, la grille unique suffisait et attirait bien les regards.

Pas d'électricité mais il aurait été dangereux de positionner un écran sur la table vu le monde.

Merci à Cyril, Bruno et Jean d'avoir porté la grille, la table et les chaises.

Fréquentation : les gens sont arrivés avant 10 h, gros rush de 10 h à 12 h, reprise plus calme à partir de 13 h 30 jusqu'à 15 h.

Brigitte et Renée du Club Photos, Patrick Henry pour le Bungy Pump, Gilles pour le VTT sont venus donner un coup de main bienvenu pour les explications.

Charles Warysfel, Patricia Sciortino et Danielle Guichot se sont excusés de ne pouvoir venir.

Nous avons eu la visite de Mme Cayol qui a longuement échangé sur le téléthon avec Renée.

14 personnes intéressées ont laissé leur adresse mail (intéressées surtout par la rando en général et celle du dimanche, la marche aquatique et la photo).

Il faudrait prévoir plus de bénévoles pour le créneau 10 h 12 h 30 et faire les inscriptions sur place avec une personne dévolue entièrement à ce service car nous avons eu au moins une dizaine de demandes dans ce sens.

Coût des dépenses engagées (casquettes, flockage, flyers, affiches plastifiées) :164,65 euros.

Doléances reçues :

Randos de septembre : 1 seule P2/T2

Raquettes : dès la 1^{ère} permanence séjour complet ...

7 Bilan de la première semaine des adhésions

107 adhésions (50 à la permanence, 30 par hello asso et 27 par courrier) :

- 2 Qi Gong
- 5 Yoga
- 3 anglais
- 65 randos
- 27 longe côte
- 13 bungy pump
- 6 photos
- 6 VTT
- 9 chorale
- 5 généalogie
- 5 atelier d'écriture
- 19 marche nordique

8 Récapitulatif des salles libres

- Salle 1 de l'Amitié : mardi de 17 à 19 h (à privilégier pour réunions 1^{er} 2^{ème} et 3^{ème} mardi du mois). Rien de libre le lundi.
- Salle 2 de l'Amitié : occupée par le CA de 14 h à 17 h 30 le 2^{ème} lundi de chaque mois.
- Carredon : mercredi de 14 h à 18 h.
- Greling : vendredi de 15 h 30 à 18 h.

9 Dates du prochain CA

Le prochain Conseil d'Administration se tiendra le vendredi 14 octobre 2022 à 15 H 30 à l'Espace Jules Greling.

10 Permanences

Permanences du mois d'octobre de 14 h à 15 h 30 :

- Vendredi 7 : Nicole Le Guen et Christine Hallet,
- Vendredi 14 : Joël Olive et Annick Drogoul,
- Vendredi 21 : Cyril Gourcy et Sophie Lafarge.

11 Démissions

Joël Olive nous fait part des démissions de Bernard Pieyre et Brigitte Secret.

12 Préparation de l'AG

Un bilan par activité devra être fait.

Il faudra penser assez rapidement aux remplacements des administrateurs démissionnaires.

13 Règlement intérieur de la Chorale

Un groupe chorale intitulé « Les voix de Léo » est constitué au sein de notre association.

Il fonctionne en cohérence avec les orientations générales de l'association et en conformité avec ses règles statutaires.

En accord avec le CA le groupe désigne un responsable et un adjoint qui animent la vie du groupe et gèrent les relations avec le chef de cœur et le CA.

La participation aux activités de la chorale est réservée aux adhérents de l'association ayant acquitté la cotisation annuelle fixée à 90 euros pour l'année 2022/2023 et réajustée annuellement par le CA après consultation des responsables et du chef de cœur.

L'inscription à la chorale vaut acceptation par les adhérents des dispositions de ce règlement intérieur.

Règlement intérieur de la chorale

Article 1 : Répétitions

Elles ont lieu le mardi de 14h30 à 16h30 dans la salle de l'Amitié, 135 rue de la Cauquière, Six Fours.

Le programme détaillé des répétitions est fourni par le chef de cœur, chaque semaine.

Chaque choriste doit venir avec sa partition. Possibilité de faire des binômes pour les personnes qui n'ont pas d'imprimante.

Article 2 : Assiduité et discipline :

Tout choriste s'engage à suivre régulièrement les répétitions et à participer à ses prestations (concerts, manifestations ...) dans la mesure du possible.

Pour les concerts, la tenue est décidée par le chef de cœur après concertation en répétition.

Pendant les répétitions, les consignes du chef de cœur doivent être écoutées et respectées.

Les pupitres qui ne chantent pas observent le silence.

En cas d'absence, il est demandé aux choristes de continuer à s'entraîner avec le logiciel Muse Score pour ne pas prendre trop de retard.

Article 3 : Travail préparatoire :

Pour être efficaces et satisfaisantes, les répétitions doivent être préparées par chaque choriste qui doit effectuer un travail individuel régulier à partir des fichiers Muse Score fournis dans la base de données de la chorale.

L'ordre jour étant épuisé, Joël Olive clôt la séance à 18 Heures 15.

Joël Olive
Président,

Christine Hallet
Secrétaire